



CONSEIL D'ÉTAT
section de législation

Quatrième chambre

La demande d'avis introduite le 15 décembre 2023 par le Ministre du Logement, des Pouvoirs locaux et de la Ville de la Région wallonne, sur un projet d'arrêté du Gouvernement wallon 'modifiant l'arrêté du Gouvernement wallon du 5 décembre 2008 relatif à la cession et à l'acquisition de droits réels d'un bien immobilier par une société de logement de service public', portant le numéro 75.120/4 du rôle de la section de législation du Conseil d'État, a été rayée du rôle le 18 décembre 2023, conformément à l'article 84, § 5, des lois 'sur le Conseil d'État', coordonnées le 12 janvier 1973.